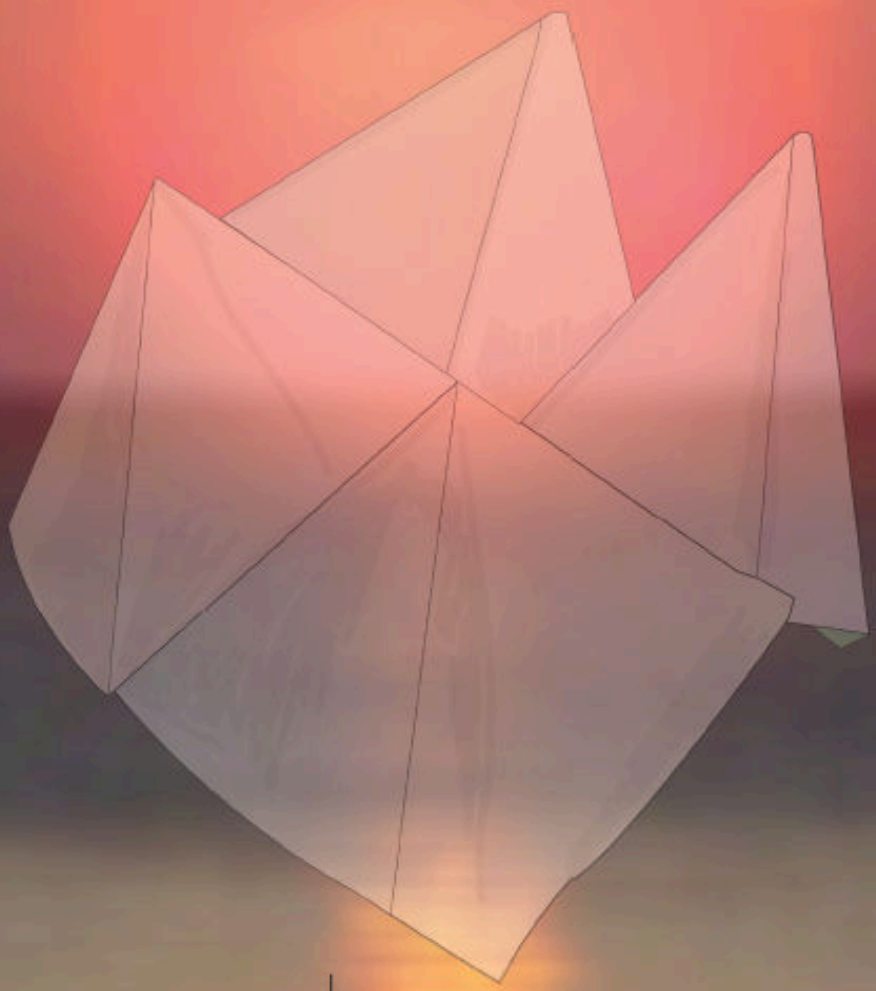
Politique culturelle

MRC de Lac-Saint-Jean-Est



MRC de Lac-Saint-Jean-Est | Québec

Entente de développement culturel

La politique culturelle de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a été réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC dans le cadre d'une entente de développement culturel.

Ce projet a été réalisé par l'équipe de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et de Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean

Coordination
Laurie Larouche, agente de développement à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Mandat d'accompagnement pour l'élaboration du projet politique culturelle
Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean :
Gabrielle Desbiens, directrice générale
Julie Gagnon, coordonnatrice au développement
Danize Harvey, chargée de projet aux politiques culturelles
Gabriela Molina, chercheure spécialiste en politiques culturelles
Josée Bergeron, contractuelle

Rédaction
Julie Gagnon, Gabrielle Desbiens et Laurie Larouche

Révision
Sophie Diotte

Graphisme
Centre SAGAMIE

Le visuel de ce document est inspiré du travail créatif des membres du comité de l'élaboration de la politique culturelle. Chacun·e était invité·e à déposer ses impressions sur un «coin-coin», objet d'origami basé sur la notion de jeu et d'échange.

Sont ainsi ressorties les couleurs du coucher de soleil, moment ni tout à fait jour, ni tout à fait nuit, reflétant la vivacité, l'esprit d'ouverture et l'état d'avant-garde. Les lignes du territoire se sont imposées naturellement et l'illustration de la feuille de papier pliée est restée en tant que promesse de créativité pour la mise en action.

Table des matières

Mot du préfet 4
Mot du représentant du comité culturel 5
Liste des membres du comité 6
Remerciements chaleureux 7
Mise en contexte 8
Positionnement de la culture dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est 10
Culture, arts et patrimoine en chiffres 11
Enjeux ayant trait à la culture, aux arts et au patrimoine 12
Vision 14
Principes directeurs
Principe 1 — AVANT-GARDE
Principe 2 — LEADERSHIP
Principe 3 — CATALYSEUR 15
Orientation 1
LA PROMOTION, LA VALORISATION ET LE SOUTIEN DE NOS CRÉATEUR·TRICE·S 16
Orientation 2
LES CULTURES ET LE TERRITOIRE, FONDEMENTS DE NOTRE IDENTITÉ 17
Orientation 3
LA CULTURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE NOS COMMUNAUTÉS 18
Orientation 4
LA CITOYENNETÉ CULTURELLE, MOTEUR DE COHÉSION SOCIALE 19
Mise en action 20
Lexique 21
Références 23

Mot du préfet

Après près de deux ans de cocréation et de consultations diverses, la première politique culturelle de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, résultat de nombreuses collaborations étroites, est enfin disponible. Des organismes culturels, des municipalités, des institutions et quelque 36 artistes ont contribué de façon active à la réflexion, à l'élaboration et à la validation de cette politique culturelle en nous partageant leur vision des enjeux culturels sur le territoire de la MRC. Soulignons que l'élaboration de cette politique culturelle et l'actualisation de celle de la Ville d'Alma ont été faites en concertation, ce qui engendrera certainement d'autres collaborations structurantes pour les prochaines années.

C'est avec enthousiasme que le Conseil de la MRC souhaite faire preuve d'ouverture quant au développement et au dynamisme culturel et devenir un chef de fil en la matière. Nous considérons cette politique culturelle comme l'un des piliers majeurs du développement des municipalités, de la MRC et de la région. Elle sera un outil privilégié mis à la disposition de la MRC qui a un rôle de premier plan en concertation intersectorielle pour les milieux culturels, artistiques, municipaux, communautaires et institutionnels.

Au nom du Conseil de la MRC, j'invite les organismes, les 14 municipalités et les artistes à profiter des ressources et des outils qui seront mis à leur disposition pour soutenir la mise en œuvre de cette politique et ainsi multiplier les vecteurs positifs de développement économique, culturel, social et politique.

Louis Ouellet, préfet



Mot du représentant du comité culturel

Je ne me gêne pas pour répéter à qui veut l'entendre — et même aux autres — que je suis né à Saint-Gédéon, au Lac-Saint-Jean, et que j'ai fait un bon choix. Quand on ne rit pas à ma boutade, je deviens sérieux. Mon choix de revenir dans mon coin de pays, d'y démarrer une entreprise, de m'impliquer dans ma communauté et d'y ancrer ma pratique artistique a été le plus beau cadeau que j'aurais pu me faire. Ils sont plusieurs, chaque année, à s'offrir le cadeau de vivre ici ou de venir y faire leur vie. Ma grand-mère disait toujours, quand quelqu'un se présentait inopinément à sa table : « quand y'en a assez pour nous autres, y'en assez pour d'autres. » Qui voudrait contester cette sagesse populaire ? Assez d'immensité bleue et de forêts giboyeuses pour que nos frères et sœurs innus nous accueillent. Assez de champs blonds et d'écoles pour récolter des saisons et des saisons d'arrivants. Assez de sentiers pittoresques, de bâtiments patrimoniaux et de manifestations artistiques pour combler tout ce beau monde. Nous avons la créativité, la générosité et même l'extravagance de notre bord. Un bleuet n'est jamais trop fier, c'est ce qu'on m'a appris.

Si vous deviez retenir une seule chose de cette introduction personnelle, j'aimerais que ce soit ceci : vous êtes tou·te·s des créateur·trice·s de notre milieu. Les arts, l'entraide, la culture, la communauté, le lien à la nature dépendent de nos actions, de notre vision commune et de nos appartenances plantées en cette terre que nous prêtent les générations à venir. Puisse la présente politique culturelle guider l'implication de chacun·e d'entre vous et faire de notre MRC un lieu qu'il fait bon habiter.

Au plaisir de discuter avec vous de culture et de vie, sur une île, un trottoir, en forêt ou dans une bibliothèque près de chez vous,

Charles Sagalane
Écrivain et membre du comité d'élaboration de la politique culturelle



Membres du comité



Marie Semel
Place aux jeunes
en région



Janie Maltais
Ville d'Alma



Manon Pilote
Ville d'Alma



Frédéric Tremblay
conseillère municipale —
Ville d'Alma



Véronique Fortin
conseillère municipale —
Ville d'Alma



Claude Delisle
maire de Desbiens



Karine Gagné Plourde
Bibliothèque d'Alma



Émilie Guertin
Bibliothèque d'Alma



Virginie Brisson
Tourisme Alma
Lac-Saint-Jean



Julie Deschênes
Tourisme Alma
Lac-Saint-Jean



Anne-Julie Néron
Société d'histoire
du Lac-Saint-Jean



Laurie Larouche
MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Les couchers de soleil sur
le Lac Saint-Jean

Remerciements chaleureux

La MRC tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribué de près ou de loin à la démarche d'élaboration de la politique culturelle. Tout d'abord, nos remerciements vont aux membres du comité d'élaboration de la politique culturelle pour le travail constant, engagé et collaboratif. Merci aux membres du Conseil de la MRC, sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour. Nos remerciements vont également aux municipalités impliquées dans le processus et à l'équipe de la MRC pour leur précieuse collaboration. Nous remercions aussi l'équipe de Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean pour l'accompagnement personnalisé, l'écoute active et le travail rigoureux déployé pendant l'ensemble du processus. Merci aux participant·e·s des groupes de discussion et aux citoyen·ne·s ayant participé aux consultations publiques.



Mario Desbiens
maire de Saint-Monique-de-Honfleur



Denis Turbide
Camp musical Saguenay–
Lac-Saint-Jean



David Ellis
Camp musical Saguenay–
Lac-Saint-Jean



Valérie Girard
municipalité de
Saint-Gédéon



Charles Sagalane
écrivain



Marie-Claude Perron
Centre de services
scolaires Lac-Saint-Jean



Émili Dufour
Centre SAGAMIE



Mise en contexte

Situé en totalité dans le Nitassinan, le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est occupé par les Premières Nations depuis plus de cinq millénaires. Les Kakouchaks, un peuple innu de quelques centaines d'individus, peuplent alors le territoire (Caron, 2022). Les embouchures des rivières Métabetchouane, Belle-Rivière, La Grande Décharge, La Petite Décharge ainsi que Péribonka seront fréquentées pour la route et la traite des fourrures après l'arrivée des premier·ère·s Européen·ne·s en 1647.

Certaines municipalités de la MRC sont parmi les premières à avoir accueilli une population canadienne-française au Lac-Saint-Jean. Véritable berceau colonial du Lac-Saint-Jean, c'est dans la plaine d'Hébertville que se développent les premières communautés sédentaires, dont l'identité se tricote depuis 1849. À partir de ce moment se succèderont les époques et les modes de vie : la vie agropastorale, l'exploitation forestière intensive, les bouleversements industriels, la villégiature et le tourisme, l'entre-deux-guerres jusqu'au développement extensif des Trente Glorieuses.

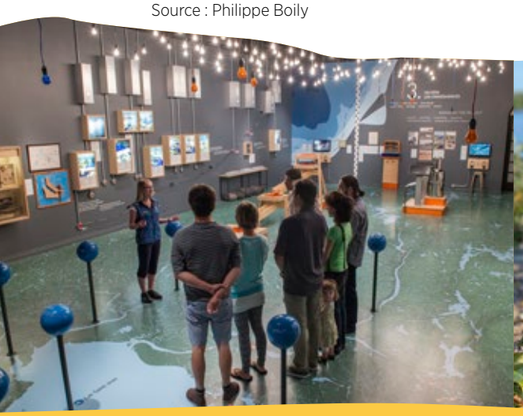
Si ce sont d'abord les terres fertiles et l'industrie forestière qui ont attiré les premiers groupes à s'établir au Lac-Saint-Jean-Est, les motivations se sont transformées depuis. Aujourd'hui, la qualité de vie, le dynamisme du monde du travail et la proximité de la nature sont bien souvent le leitmotiv des nouveaux groupes qui viennent contribuer au récit et à la fougue typique du Lac-Saint-Jean-Est, motivant ainsi la MRC à travailler davantage au développement culturel.

Entre le démarrage du projet de politique culturelle à l'hiver 2021 et son adoption par le Conseil de la MRC le 11 octobre 2023, plus de deux ans se sont écoulés. Au départ, les motivations qui guidaient le Conseil de la MRC à se doter d'une politique culturelle tournaient autour de l'attractivité de son territoire. Désirant mettre de l'avant la forte vitalité de sa culture locale, la MRC comptait stimuler le sentiment d'appartenance de ses citoyen·ne·s grâce au bouillonnement des activités culturelles qui génèrent de multiples occasions de rencontres. Plus encore, les motivations du Conseil se sont peaufinées tout au long de la démarche, au fur et à mesure que les contenus de la politique culturelle se dessinaient.

Échelonné sur neuf rencontres, le processus d'élaboration de la politique culturelle en lui-même a permis la mobilisation et la rencontre de 14 acteur·trice·s de différents milieux. Afin de mieux connaitre leur point de vue sur la question, 22 artistes ou représentant·e·s d'organisations ont participé à deux groupes de discussion, ce qui a permis de consigner les informations qui en émanaient. À plus large échelle, des consultations publiques ont également permis de recueillir des commentaires à propos du produit des travaux et de consigner des données, et ce, grâce à la participation de 171 personnes.

L'écoute, la collaboration, la constance et la créativité des membres du comité ont permis de faire face aux défis immanquables que suscite l'élaboration d'une première politique culturelle dans une MRC où l'écosystème culturel est déjà bien actif. C'est par l'animation de nombreux ateliers de cocréation et grâce à la volonté de mettre à profit l'intelligence collective que la présente politique culturelle a pu prendre forme. Les membres ont créé ensemble une politique à leur image, qui incarne leur facilité à travailler en collaboration, leur enthousiasme pour le partage et le rayonnement de la culture, mais aussi leur désir commun d'en faire une chance d'agir par rapport aux enjeux transversaux de notre époque. Le processus d'élaboration a fait ressurgir plusieurs enjeux culturels, certains plus systémiques, d'autres plus contemporains. La MRC souhaite donc prendre part au développement culturel de la région par le biais d'un positionnement clair et transversal.

Exposition permanente *Au-delà de l'eau,*
Odyssée des Bâtisseurs.
Source : Philippe Boily



Projet *Expérimentations de survie*,
Charles Sagalane, Petite île Verte.





Le Mât de mai
de l'artiste Daniel Dutil

L'ÉCOUTE, LA COLLABORATION, LA CONSTANCE ET LA CRÉATIVITÉ DES MEMBRES DU COMITÉ ONT PERMIS DE FAIRE FACE AUX DÉFIS IMMANQUABLES QUE SUSCITE L'ÉLABORATION D'UNE PREMIÈRE POLITIQUE CULTURELLE DANS UNE MRC OÙ L'ÉCOSYSTÈME CULTUREL EST DÉJÀ BIEN ACTIF.

Positionnement de la culture dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Les différentes instances municipales de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est ont pris la décision de se doter d'une politique culturelle afin de définir une vision commune, transversale et inclusive en termes de développement et de vitalité culturelle. Cette démarche permet de positionner la culture comme un outil de progrès et de concertation du milieu.

CETTE DÉMARCHE PERMET DE POSITIONNER LA CULTURE COMME UN OUTIL DE PROGRÈS ET DE CONCERTATION DU MILIEU.

Maintenant dotée d'un tel outil, la MRC sera en mesure de rassembler et de propulser les forces vives du milieu culturel pour que l'identité et la culture de Lac-Saint-Jean-Est rayonnent sur l'ensemble de son territoire. Elle pourra également développer son leadership et son rôle structurant par le développement de projets porteurs.

La culture étant un vecteur de sens, d'émerveillement, de santé et de cohésion, c'est au bénéfice de l'ensemble de la population actuelle et future que la MRC endosse plus en profondeur son rôle en développement culturel.

Vallée agroforestière de Lac-Saint-Jean-Est
Source: Parc national de la Pointe-Taillon, SÉPAQ



Parade du Festival Country de Labrecque



Spectacle *L'Imprévu Improvisation*, Café du clocher.
Source: Sam Gingras



Culture, arts et patrimoine en chiffres

Une centaine de MANIFESTATIONS D'ART PUBLIC* sur le territoire de la MRC

Des ARTISTES PROFESSIONNEL·LE·S ou amateur·trice·s aux disciplines et aux pratiques diversifiées

Quelque 70 ORGANISMES CULTURELS ET DE DIFFUSION répartis sur tout le territoire, dont 30 dans la ville-centre

Deux CENTRES D'ARTISTES reconnus et une terre forestière appartenant à un centre d'artiste

Des BIBLIOTHÈQUES, au nombre de 16, dont 15 membres du réseau BIBLIO et une autonome

Une LIBRAIRIE, une REVUE D'ART et de culture

Une cinquantaine d'ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES et culturels, FESTIVALS et CARNAVALS par année organisés par les municipalités

Des ORGANISMES DE DIFFUSION, des COMITÉS LOCAUX et des municipalités offrant des événements culturels

Une dizaine de RESTOS-PUBS, de BARS et d'autres lieux privés qui sont des LIEUX DE DIFFUSION ALTERNATIFS

Trois PROGRAMMES ARTS-ÉTUDES dans deux écoles secondaires et cinq programmes collégiaux en ARTS ET COMMUNICATIONS

Cinq TROUPES DE THÉÂTRE AMATEUR, cinq CHORALES, trois écoles et une compagnie de DANSE PROFESSIONNELLE, une école d'arts, deux ÉCOLES DE MUSIQUE et un CAMP MUSICAL, une LIGUE D'IMPROVISATION, des ASSOCIATIONS DE LOISIRS et des CERCLES DES FERMIÈRES répartis dans plusieurs municipalités

Des MARCHÉS et des ÉVÉNEMENTS PUBLICS mettant en valeur les ARTISANS LOCAUX

Un CINÉMA et un CINÉ-CLUB

Deux ENTENTES DE PARTENARIAT TERRITORIAL avec le Conseil des arts et des lettres du Québec
Deux ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL avec le ministère de la Culture et des Communications

Un PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE à l'organisation d'événements pour le rayonnement des communautés (MRC)

13 SITES D'INTÉRÊT HISTORIQUE, patrimonial et culturel, 94 SITES ARCHÉOLOGIQUES identifiés au schéma d'aménagement et de développement (en cours de révision)

11 immeubles, une œuvre, un site et trois MONUMENTS PATRIMONIAUX cités par les municipalités et un immeuble classé par le ministre de la Culture et des Communications

Quatre quartiers faisant l'objet d'un règlement sur les PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) dans deux municipalités

Une INSTITUTION MUSÉALE agréée, un CENTRE D'INTERPRÉTATION et quatre ÉCONOMUSÉES

Une SOCIÉTÉ D'HISTOIRE comprenant un volet archives, un volet muséal et un service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale

Un RAPPORT DE CARACTÉRISATION des immeubles et des secteurs à potentiel patrimonial et un processus d'inventaire de patrimoine bâti en démarrage

Des PAYSAGES NATURELS ET CULTURELS identifiés, documentés et qui doivent être protégés.

Enjeux ayant trait à la culture, aux arts et au patrimoine

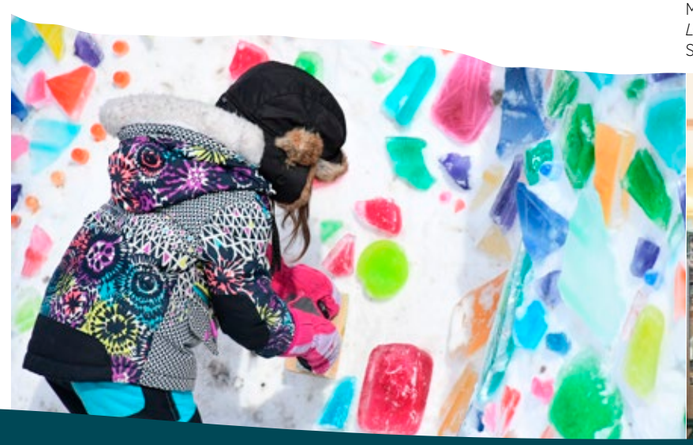
L'élaboration d'un portrait culturel et d'un diagnostic a permis d'avoir un regard clair de l'état du développement culturel dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Plus spécifiquement, **trois grands enjeux** ont été soulevés au fil des rencontres du comité culturel, lors des consultations publiques et au cours des discussions de groupe. La prise en compte de toutes ces données constitue une base de réflexion pour la rédaction de la politique culturelle et assure sa concordance avec la réalité du territoire.

1-L'accessibilité et le soutien à la culture sur l'ensemble du territoire

Le territoire de la MRC accueille de nombreux événements culturels rassembleurs où les artistes et artisan·ne·s peuvent présenter leur production de façon ponctuelle. Organisés par les municipalités et les organismes culturels, bon nombre de ces événements permettent un accès à des activités de loisirs culturels et à des spectacles. Or, l'offre de loisir culturel et sa diffusion sont inégalement réparties dans les communautés. L'accès limité à la pratique amateur locale et le manque de soutien à la professionnalisation rendent difficile l'établissement durable des artistes à travers la croissance de leur pratique.

Seulement quelques municipalités disposent de ressources humaines dédiées majoritairement ou en totalité à la culture dans la MRC. Cela pose un défi dans la réalisation de projets artistiques et culturels structurants pour l'ensemble du territoire. Ce défi se complexifie en considérant l'étendue du territoire de la MRC, la centralisation des infrastructures de création et de diffusion en plus du manque d'infrastructures et d'équipements culturels adéquats dans certaines municipalités.

Les collaborations possibles avec la Ville d'Alma, les organismes culturels et les bibliothèques municipales représentent des occasions d'alimenter l'accès à l'offre culturelle et à sa diffusion. La concertation entre les municipalités et les organismes culturels permettrait de complémentariser l'offre et d'en maximiser la participation.



Mosaïque de glace, 2022, IQ l'atelier
Source : Bianka Robitaille

2- Le patrimoine, une richesse fragile et méconnue

L'identité singulière de la population jeannoise et la beauté des paysages de la région sont reconnues à l'échelle du Québec. Le patrimoine de Lac-Saint-Jean-Est, au-delà des aspects folkloriques et de l'histoire industrielle, demeure paradoxalement méconnu.

Les transformations démographiques en cours amènent le besoin de développer une identité collective qui soit inclusive. En ce sens, la transmission du patrimoine apparait comme une occasion de rencontres et de partage. D'ailleurs, les consultations publiques ont permis d'identifier les aspects incontournables du patrimoine dans la perception de l'identité territoriale, dont le patrimoine naturel.

Les paysages et le patrimoine naturel sont des notions contribuant à l'identité culturelle. C'est pour cette raison qu'un rapprochement entre les secteurs de la culture et celui du récréotourisme représente une stratégie notoire pour développer une synergie positive reliant patrimoine, culture et nature.

3- La culture ; une force qui élève les collectivités

Sur l'ensemble du territoire, c'est le bénévolat et la participation citoyenne qui sont le point commun de la vitalité culturelle locale. Certains secteurs sont plus effervescents grâce au leadership assuré par les instances municipales, les organismes culturels et les artistes. Des activités de médiation culturelle ont lieu dans certaines municipalités, engendrant une relation active entre la population et la culture. Des programmes d'études en arts et en culture sont proposés, permettant de stimuler la relève locale dans le secteur culturel. Malgré ces constats, il demeure que la vitalité culturelle dans quelques communautés est restreinte ou peu diversifiée, ce qui ajoute aux défis que pose la dévitalisation.

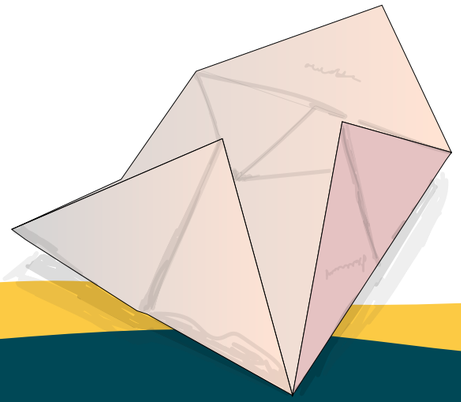


Médiation culturelle, Centre Bang :
Les Paysages avec l'école Notre-Dame-de-Lorette.
Source : Samuel Snow

Vision

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est embrasse son rôle de porte d'entrée sur le Lac. Elle mise sur la diversité des paysages et la richesse des acteur·trice·s culturel·le·s afin de déployer son caractère distinctif. La vitalité des communautés et la mise en valeur des patrimoines contribuent à définir cette identité forte et fière, qui rayonne et qui rassemble.

Elle soutient et valorise ainsi la contribution de tou·te·s à une offre culturelle riche, diversifiée, innovante et branchée sur le monde actuel. Les municipalités qui la composent reconnaissent le rôle primordial et transversal de la culture dans le développement de milieux de vie attractifs et durables.



Principes directeurs

Principe 1 — AVANT-GARDE

Attentive, la MRC anticipe les tendances et les enjeux artistiques et culturels, ce qui lui permet d'adopter une approche innovante et inclusive. Ainsi, elle participe activement à l'évolution des dynamiques culturelles de son territoire.

Principe 2 — LEADERSHIP

La MRC s'engage à prendre part au développement culturel de son territoire et à assumer le rôle de leader en la matière. Elle mobilise et invite la population, les partenaires et les décideur·deuse·s à contribuer de manière active à l'effervescence du milieu culturel.

Principe 3 — CATALYSEUR

La MRC stimule la construction d'une identité forte et rassembleuse. Ses actions visent à établir le dialogue intermunicipal, à consolider la participation citoyenne et à reconnaitre l'importance du patrimoine et de la création.

Orientation 1

LA PROMOTION, LA VALORISATION ET LE SOUTIEN DE NOS CRÉATEUR·TRICE·S

La MRC reconnait la nécessité de soutenir et de valoriser les créateur·trice·s professionnel·le·s. Des actions doivent être déployées afin de générer des opportunités pour toute personne qui souhaite s'épanouir, que ce soit par le développement de sa créativité personnelle ou par l'exploration de nouvelles pratiques, notamment numériques. Chaque personne possède un potentiel de créativité qui peut alimenter le développement de ses compétences, et donc, celles de la collectivité.

La création locale est source de fierté et de sentiment d'appartenance. Conséquemment, la mise en place de ressources pérennes et la collaboration entre les organisations s'avèrent primordiales pour assurer le rayonnement des projets culturels, dont ceux des artistes et de la communauté.

Objectifs

1.1. SOUTENIR LA CRÉATION LOCALE ET LA RELÈVE À TRAVERS LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET L'ENGAGEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ

1.2 SUSCITER L'ÉMERGENCE D'INITIATIVES CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

1.3 FAVORISER LA MOBILITÉ ET LE DÉPLOIEMENT DES PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS GRÂCE À LA COLLABORATION ET AUX PARTENARIATS

1.4 STIMULER LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE ET SA DIFFUSION DANS LE TERRITOIRE DE LA MRC ET LA RÉGION.

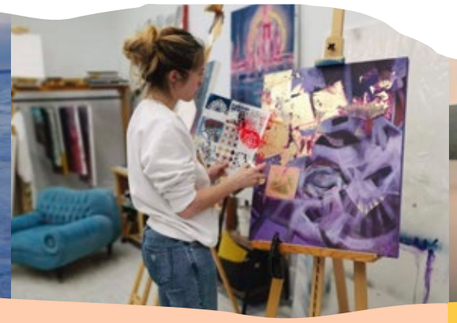
La potière Jacinthe Larouche à l'Atelier d'arts OÉ
Source : Agence Polka



Tournage de la vidéo d'art *Homme en feu sur lac gelé* de Gabriel Fortin, Projet EAU, Langage Plus, 2018
Source : Marianne Tremblay



L'artiste Gabrielle Côté dans son atelier au centre communautaire Léon Juneau



Orientation 2

LES CULTURES ET LE TERRITOIRE, FONDEMENTS DE NOTRE IDENTITÉ

L'attachement au territoire favorise le développement d'une identité collective partagée par ses résident·e·s. Cette relation affective au territoire se développe à travers la prise de conscience de ses richesses uniques et de son histoire. Ainsi nait la volonté de reconnaitre, de conserver, de protéger et de mettre en valeur les richesses culturelles et patrimoniales (matérielles, immatérielles et paysagères) contribuant à stimuler le sentiment d'appartenance dans une perspective de développement durable*.

Objectifs

2.1 IDENTIFIER, RECONNAITRE ET PROTÉGER LES ÉLÉMENTS MAJEURS DU PATRIMOINE CULTUREL DU TERRITOIRE DE LA MRC

2.2 SENSIBILISER À LA PRÉSERVATION ET À LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES ET DES PATRIMOINES

2.3 VALORISER LA MISE EN RELATION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE NATUREL, DANS LE BUT D'ACCROITRE LE BIEN-ÊTRE COLLECTIF ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU TERRITOIRE

2.4 STIMULER LA TRANSMISSION DES IDENTITÉS ET DES CULTURES LOCALES.

Lac Tchitogama, Lamarche



Les carottes, art public ,
Thomas Meloche, Anissa Girard et Véronique Bouchard,
Merci la terre, Métabetchouane



Monument Nicolas-Tolentin Hébert, carré Curé-Hébert d'Hébertville
Source : Laurent Silvani Photographie



Orientation 3

LA CULTURE AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT DE NOS COMMUNAUTÉS

Le développement de nos communautés est une responsabilité partagée entre les acteur·trice ·s de différents secteurs d'activités. En positionnant la culture au cœur de ce développement, la MRC souhaite dynamiser les milieux de vie et favoriser l'établissement durable des populations en tissant des liens entre les personnes, les identités culturelles, les secteurs, ou encore les territoires. De cette façon, la culture sous toutes ses formes constitue un levier incontournable de développement économique, communautaire, social et touristique.

Objectifs

3.1 ASSURER UN ACCÈS PLUS ÉQUITABLE À L'OFFRE CULTURELLE POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, EN PARTICULIER DANS LES PARCS ET LES ESPACES PUBLICS

3.2 AMÉLIORER LA DIFFUSION ET LA DÉCOUVRABILITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

3.3 FACILITER LE DIALOGUE ET LE RAPPROCHEMENT DES ACTEUR·TRICE·S CULTURELS ET D'AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS DE FAÇON TRANSVERSALE (MUNICIPAL, SOCIOÉCONOMIQUE, COMMUNAUTAIRE, SCOLAIRE, TOURISTIQUE, ETC.)

3.4 STIMULER LA PARTICIPATION FINANCIÈRE OU LE SOUTIEN DU SECTEUR PRIVÉ À TRAVERS LES PROJETS ÉMANANT DE LA POLITIQUE CULTURELLE.

Exposition *Les espaces vains* de l'artiste Emili Dufour à Langage Plus, projet de médiation culturelle pour le public préscolaire Langage Pluche, 2023
Source : Langage Plus



La Grande Nuit d'Alma, rue Saint-Joseph.
Source: François Viel



Élèves du programme Arts-études, ballet en prestation
Source: Gino Fortin



Orientation 4

LA CITOYENNETÉ CULTURELLE, MOTEUR DE COHÉSION SOCIALE

À travers l'épanouissement personnel et collectif, la culture contribue à la construction identitaire. Elle est un important vecteur de liens sociaux, car elle rapproche les individus et favorise les rencontres entre tou·te·s, sans égards à l'appartenance, à la situation socioéconomique, aux conditions physiques ou au lieu de résidence des personnes. Tou·te·s doivent avoir accès à la culture. Plus encore, chaque citoyen·ne doit être perçu comme un·e acteur·trice et un·e porteur·trice culturel·le.

Pour ce faire, la MRC met en place des mécanismes et des leviers afin d'encourager les individus à s'impliquer, à créer des activités culturelles et à participer à la gouvernance culturelle. Les partenaires, tels que les secteurs de la santé, du communautaire et de l'éducation, sont des acteur·trice·s clés dans la démocratie et la démocratisation culturelle* et dans l'implantation d'une meilleure inclusion de tou·te·s à la vie culturelle et communautaire.

Objectifs

4.1 STIMULER, VALORISER ET FACILITER LA PARTICIPATION DE TOU·TE·S AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

4.2 ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES MUNICIPALITÉS DANS L'INTÉGRATION D'OUTILS AFIN DE STIMULER LA PARTICIPATION CITOYENNE*, TELLE LA MÉDIATION CULTURELLE*

4.3 PROMOUVOIR ET ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES CULTURELLES EN LIEN AVEC LA PLURALITÉ IDENTITAIRE* ET LA TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE* DANS LA MRC.

Pièce de théâtre annuelle de la Route des légendes à Sainte-Monique



Exposition *Entre terre et CIEL*, Galerie du Collège d'Alma, 2023, Club de prospection figurée (Mariane Tremblay et Magali Baribeau-Marchand),
Source : Mariane Tremblay



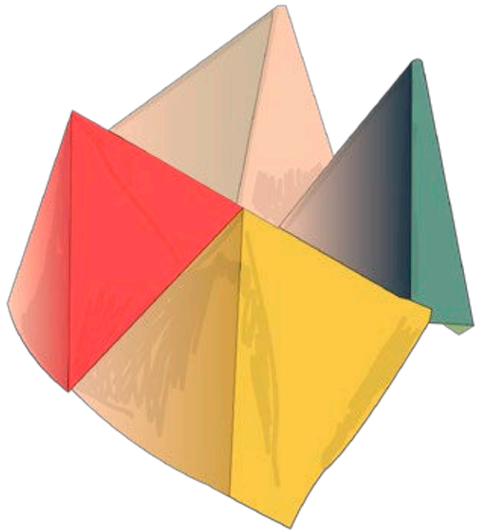
Fête des nouveaux arrivants 2022
Source : Portes ouvertes sur le Lac



Mise en action

Pour la MRC et les municipalités qui la composent, cette première politique culturelle valide leur rôle et leur vision en développement culturel pour les prochaines années. Sa mise en œuvre sera entamée dès les premiers mois suivant son adoption.

Un premier plan d'action, document de référence assurant le suivi et l'atteinte des objectifs, sera adopté par le Conseil au cours de la première année suivant l'adoption de la politique culturelle.



Lexique

ART PUBLIC

Œuvres, souvent de grande dimension ou du type environnemental, installées dans des espaces tels que les places publiques et les parcs, ou encore les œuvres intégrées à un édifice.

ARTISTE

Un·e artiste est une personne qui fait de l'art en amateur ou de manière professionnelle, toutes les pratiques artistiques de création et d'interprétation, dont les arts visuels, les métiers d'arts, les arts littéraires, les arts de la scène, la musique, le cinéma, les arts numériques, les arts vivants ainsi que les pratiques interdisciplinaires et transdisciplinaires.

CITOYENNETÉ CULTURELLE

Le chercheur Christian Poirier la définit comme « une évolution du rapport entre l'État et l'art, passant de la démocratisation de la culture (du haut vers le bas) à la démocratie culturelle qui fait référence à l'appropriation par les individus des moyens de création, *(sic)* production, *(sic)* diffusion et *(sic)* consommation culturelles (du bas vers le haut, soit des citoyens aux institutions). L'individu n'est plus simplement considéré comme spectateur et consommateur, mais devient à la fois créateur et diffuseur. La citoyenneté culturelle contribue à la construction identitaire ainsi qu'à la rencontre et aux interactions avec "autre" que soi, elle ouvre au dialogue. Elle permet une ouverture vers la sphère publique et le politique. »

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est l'idée selon laquelle les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins[8]. L'expression a été consacrée par le rapport Bruntland, puis adoptée par le monde politique au Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. Selon la Loi sur le développement durable (RLRQ, chap. D-8.1.1), le développement durable est un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. [Il] s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement » (art. 2).

DÉMOCRATIE CULTURELLE

Prend appui sur la participation active des citoyen·e·s dans la diversité de leurs expériences en valorisant les pratiques artistiques et culturelles des individus, notamment celles que l'on nomme « amateur ». Elle offre une vision beaucoup plus inclusive de la culture (Culture pour tous, s.d.)

DÉMOCRATISATION CULTURELLE

Diverses actions qui sont mises en place afin de favoriser, pour le plus grand nombre, l'accès aux œuvres d'art et aux patrimoines (Culture pour tous, s.d.)

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (EDC)

Partenariat entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et les municipalités locales et régionales. L'EDC tient compte des particularités locales en matière d'actions culturelles et permet le financement de projets de développement et de consolidation d'actions culturelles.

PARTICIPATION CITOYENNE

Comprend les multiples formes de pratiques culturelles et de sa consommation, allant de l'engagement d'individus ou de groupes dans la réalisation de projets culturels qui contribuent à un mieux-être ou à un bien-vivre ensemble aux différents degrés d'activité (ou de passivité) qui peuvent être convoqués lors d'une expérience culturelle (réception, collaboration ou activité de co-création). (Tiré de Culture pour tous)

PATRIMOINE (BÂTI, MATÉRIEL, IMMATÉRIEL)

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre. P-9.002), « le patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société [...] est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel. » (art. 1)

MÉDIATION CULTURELLE

« À la jonction du culturel et du social. Elle est un processus qui déploie des stratégies d'intervention — activités et projets — qui favorisent, dans le cadre d'institutions artistiques et patrimoniales, de services municipaux ou de groupes communautaires, la rencontre des publics avec une diversité d'expériences. Entre démocratisation et démocratie culturelles, la médiation culturelle combine plusieurs objectifs : donner accès et rendre accessible [*sic*] la culture aux publics les plus larges, valoriser la diversité des expressions et des formes de création, encourager la participation citoyenne, favoriser la construction de liens au sein des collectivités, contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire. » (Tiré de Culture pour tous)

MRC

Municipalité régionale de comté

MCC

Ministère de la Culture et des Communications

PLURALITÉ IDENTITAIRE

Notion utilisée pour inclure et rassembler l'ensemble des caractéristiques permettant aux individus de définir leur identité. La pluralité identitaire est utilisée ici afin de respecter la fluidité et l'évolution de ces caractéristiques, comme le genre, l'âge, les origines ethnoculturelles, la capacité, l'orientation, la diversité linguistique et religieuse, etc.

TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE

Processus qui mène vers un nouveau modèle économique et social [...] qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux (changements climatiques, rareté des ressources, perte accélérée de la biodiversité, etc.).

TERRITOIRE

« Le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes humains qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité. Le territoire est un investissement affectif et culturel que les sociétés placent dans leur espace de vie. Le territoire s'apprend, se défend, s'invente et se réinvente. Il est lieu d'enracinement, il est au cœur de l'identité. Un territoire, c'est d'abord une convivialité, un ensemble de lieux où s'exprime la culture, ou encore une relation qui lie les hommes à leur terre et dans le même mouvement fonde leur identité culturelle. Un territoire est un lieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnait, dote ce qui l'entoure de sens et se dote lui-même de sens, met en route un processus identificatoire et identitaire. » (Georgia Kourtessi-Philippakis, 2011)

TRANSMISSION CULTURELLE

Processus de construction identitaire qui se déroule généralement dans le cercle familial, le milieu scolaire et les multiples espaces de socialisation. Il permet, dès le plus jeune âge, d'acquérir une connaissance des normes, des codes et des valeurs culturelles nécessaires à la vie en société. Elle engage également un acte d'interprétation, de réappropriation et de transformation de cet héritage de la part de ceux qui le reçoivent. (Culture pour tous, s.d.)

PATRIMOINE

Objet ou ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et approprié collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique, et dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt collectif. (MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, 2021)

Références

CARON, J. (2022). *Du Pekuakami au lac-Saint-Jean.* Québec: Les éditions GID.

COMMUNICATIONS, M. D. (2018). *Partout la culture : politique culturelle Québec*. Récupéré sur https://partoutlaculture.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/05/Partoutlaculture_Polculturelle_Web.pdf

CULTURE POUR TOUS. (s.d.). Récupéré sur https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/lexique_mediation-culturelle.pdf

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2017). *Territoire hérité, habité, légué – l'aménagement culturel du territoire, ministère de la Culture et des Communications.* Récupéré sur www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Amenagement_culturel_du_territoire/Guide_en_amenagement_culturel_du_territoire.pdf

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2023). *Résultat de recherche – patrimoine protégé et valorisé par la Loi sur le patrimoine culturel.* Récupéré sur Répertoire du patrimoine culturel du Québec: ttps://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/rechercheProtege.do?methode=afficherResultat

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (s.d.). PL-69. *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*. 1ière sess, 42 ième législature (Adopté par la Chambre des communes le 25 mars 2021 et Sanctionné le 1er avril 2021) .

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. (2012). *Agenda 21 de la culture du Québec.* Récupéré sur https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/agenda21/A21C-Brochure-FR-2013.pdf

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. (2021). *Guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale : pour une démarche et une mise en œuvre réussies.* Récupéré sur https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/Guides/Guide-Municipalite-2021.pdf?1630502493

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. (2023). *Quelques définitions.* Récupéré sur https://cpcq.gouv.qc.ca/patrimoine-culturel/quelques-definitions/#:~:text=Tout%20objet%20ou%20ensemble%2C%20mat%C3%A9riel,valeur%20pr%C3%A9sente%20un%20int%C3%A9r%C3%AAt%20public.

MRC de Lac-Saint-Jean-Est. (2021). *Schéma d'aménagement et de développement révisé.* Récupéré sur https://www.mrclacsaintjeanest.qc.ca/schema_damenagement_revise MRC de Lac-Saint-Jean-Est. (2023). *MRC de Lac-Saint-Jean-Est.* Récupéré sur https://mrclacsaintjeanest.qc.ca/la-mrc/

